



PYRAMIDES DE CHAUSSURES



DOSSIER DE PRESSE

**ÉDITO** p.3**ANNE HÉRY**DIRECTRICE DU PLAIDOYER
ET DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES**PYRAMIDES DE CHAUSSURES** p.4**30 ANS DES PYRAMIDES DE CHAUSSURES :**
NON AU RETOUR DES MINES !**AU PROGRAMME CETTE ANNÉE** p.5

QUE DEVIENNENT LES CHAUSSURES ?

DOSSIER SYRIE p.6**SYRIE :** APRÈS 13 ANS DE CONFLIT,
LA LENTE RECONSTRUCTION D'UN PAYS DÉVASTÉ
PAR LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE**INTERVIEW** p.7**NOOR BIMBASHI**

GRAND TÉMOIN DES PYRAMIDES DE CHAUSSURES 2025

DOSSIER MINES p.9**LE RETOUR DES MINES ANTIPERSONNEL**

UNE INQUIÉTANTE RECRUDESCENCE

LES VISAGES DERRIÈRE LES ACCIDENTS

CAUSÉS PAR LES MINES

« LES MINES ANTIPERSONNEL SONT INDISPENSABLES » :

LE MYTHE DE L'EFFICACITÉ MILITAIRE DES MINES

INTERVIEW DE GARY TOOMBS

EXPERT EN NEUTRALISATION DES EXPLOSIFS ET MUNITIONS

CARTE DE LA CONTAMINATION p.15**PAYS ET TERRITOIRES CONTAMINÉS**PAR LES MINES ANTIPERSONNEL
OU LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE**FOCUS** p.17**LES PAYS LES PLUS TOUCHÉS**

PAR LES MINES ANTIPERSONNEL EN 2024

UKRAINE

UN QUART DU TERRITOIRE EST CONTAMINÉ

AFGHANISTANLE FINANCEMENT DES PROGRAMMES
DE DÉMINAGE EN CHUTE LIBRE**MYANMAR**

LE PLUS GRAND NOMBRE DE VICTIMES DE MINES AU MONDE

MINES ANTIPERSONNEL « LE COMBAT N'EST PAS GAGNÉ. IL REPOSE SUR UN ÉQUILIBRE FRAGILE, QUI VACILLE AUJOURD'HUI »

Cette année, les Pyramides de chaussures de Handicap international fêtent leur trentième anniversaire !

En 1995, au moment où une poignée d'acteurs humanitaires s'immisciait aux tables des négociations pour mettre les gouvernements face aux sorts des victimes de mines antipersonnel, des Pyramides de chaussures ont été érigées à Paris pour la première fois.

Elles ont rapidement bénéficié d'un élan de mobilisation massif, rendant visible l'indignation collective contre ces armes cruelles et aveugles.

3 ans après les premières Pyramides, en décembre 1997, 122 pays se sont réunis à Ottawa pour signer la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. Cette convention, entrée en vigueur en 1999, a permis de réduire de façon spectaculaire la menace liée à ces armes : entre 1999 et 2013, le nombre annuel de nouvelles victimes a été divisé par 7, passant de 23 000 à 3 300, soit près de 20 000 personnes épargnées chaque année. Le nombre de producteurs et d'utilisateurs de mines s'est drastiquement réduit et les transferts entre États ont pratiquement cessé, même par les États non signataires.

Pourtant, à la veille du trentième anniversaire des Pyramides, nous sommes témoins d'un retour en arrière extrêmement inquiétant. En six mois, six États, parmi lesquels les pays baltes, la Finlande, la Pologne et l'Ukraine, ont annoncé le retrait du Traité d'Ottawa au nom de leur sécurité nationale. Ces retraits inacceptables sacrifient le sort des civils, et font fi des souffrances causées par les mines aux habitants des zones qu'elles infestent.

Dans ce contexte, les origines de la création des Pyramides entrent en triste résonance avec la période actuelle. S'il est important de célébrer les réussites et les formidables avancées permises par ce traité, il est aussi crucial de se rappeler que le combat n'est pas gagné. Elle repose sur un équilibre fragile, aujourd'hui bouleversé.

Ensemble, il nous appartient de continuer la lutte, pour exprimer massivement et publiquement notre indignation face au retour des mines, et rappeler les États à leur responsabilité de protéger les civils.



ANNE HÉRY,
DIRECTRICE DU PLAIDOYER
ET DES RELATIONS
INSTITUTIONNELLES

30 ANS DES PYRAMIDES DE CHAUSSURES : *NON AU RETOUR DES MINES !*

LES 26 ET 27 SEPTEMBRE PROCHAINS, LES EMBLÉMATIQUES PYRAMIDES DE CHAUSSURES SONT DE RETOUR À LYON, PLACE DE LA CROIX-ROUSSE !

Un peu d'histoire

Les premières Pyramides de chaussures ont été érigées en 1995 à Paris, Lyon, Marseille et Strasbourg en parallèle de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel, pour sensibiliser largement aux ravages causés par ces armes, et ainsi obtenir le soutien de l'opinion publique et des médias.

« Comme l'avait fait au début des années 1990 l'association AIDES, en coiffant d'un immense préservatif l'obélisque de la Concorde à Paris, nous cherchions une idée spectaculaire. Une image forte, intrinsèquement porteuse d'un message simple et clair, capable de faire la une des médias à l'échelle de la France entière. »

*Philippe Chabasse, co-fondateur de HI,
extrait de son livre « Humanitaire » p.150*

La chaussure a été choisie pour véhiculer une image – celle des corps mutilés, des vies brisées ou perdues à cause des mines antipersonnel.

Les citoyens furent ainsi appelés à se mobiliser aux côtés de HI, en venant lancer une paire de chaussures, en signe de soutien aux victimes de ces armes aveugles. 30 ans plus tard, la force de l'événement perdure. Chaque année, l'ONG lyonnaise continue d'inviter les citoyens, petits et grands, à comprendre, s'indigner et agir contre les mines antipersonnel et pour les victimes.

L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION CITOYENNE

En 30 ans, grâce à la présence de HI sur le terrain, au travail de plaidoyer mené et à la mobilisation citoyenne, plusieurs combats ont été portés pour la protection des civils et de belles victoires ont été obtenues :

- le **Traité d'Ottawa en 1997**, interdisant la production, le stockage, l'utilisation et le transfert des mines antipersonnel ;
- le **Traité d'Oslo en 2008**, interdisant la production, le stockage, l'utilisation et le transfert des armes à sous-munitions ;
- la **Déclaration politique de Dublin en 2022**, visant à protéger les civils contre les bombardements commis en zones peuplées.



LE PROGRAMME DES PYRAMIDES

L'édition 2025 intervient au sein d'une actualité qui rappelle de façon alarmante les origines des Pyramides.

Elles s'érigent dans un contexte marqué par le retour des mines antipersonnel, notamment le retrait de plusieurs États européens du Traité d'Ottawa interdisant ces armes, et une tendance à la hausse du nombre de victimes. HI compte plus que jamais sur le soutien et la mobilisation des citoyens et citoyennes, et sur un relais médiatique de taille pour l'aider à endiguer ce retour en arrière terrifiant.

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :



**PRÉSENTATION DES MISSIONS
DE HANDICAP INTERNATIONAL**



**MISE EN SITUATION,
EN IMMERSION ET EN ÉQUIPE,
SUR LES ENJEUX DE LA RÉPONSE
AUX URGENCES HUMANITAIRES**



**DÉMONSTRATIONS
DE DÉMINAGE EN DIRECT**



**PARCOURS D'UNE VICTIME
POUR VIVRE À NOUVEAU
DEBOUT, DANS SON CORPS
COMME DANS SA TÊTE,
À TRAVERS UN CIRCUIT
EN PROTHÈSE OU EN FAUTEUIL
ROULANT**



**INITIATION
À L'INCLUSION**



**LANCER DE CHAUSSURES
SUR LA PYRAMIDE**



**TÉMOIGNAGES ET ÉCHANGES EN
DIRECT AVEC DES HUMANITAIRES
DE 5 PAYS D'INTERVENTION
DE HI SUR LES COULISSES DE LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES.**



PLACE BELLECOUR, LYON, SEPTEMBRE 2023 | © OCARINA / HI

QUE DEVIENNENT LES CHAUSSURES ?



Les chaussures collectées sont redistribuées à des opérateurs de collecte locaux, agréés par Refashion, acteur majeur du recyclage textile et partenaire de l'événement.

SYRIE : APRÈS 13 ANS DE CONFLIT, LA LENTE RECONSTRUCTION D'UN PAYS DÉVASTÉ PAR LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE

Le contexte

PENDANT PLUS D'UNE DÉCENNIE, LA SYRIE A ÉTÉ LE THÉÂTRE DE NOMBREUX AFFRONTEMENTS. CE TERRITOIRE EST AUJOURD'HUI L'UN DES PLUS CONTAMINÉS AU MONDE PAR LES ARMES EXPLOSIVES.

La Syrie est un cas à part : après 14 ans de guerre, **tout le spectre des armes explosives contamine le territoire** : bombes non explosées, restes de bombes explosées, mines antipersonnel, mines improvisées, pièges explosifs... Les zones urbaines sont particulièrement touchées : des grandes villes comme **Raqqqa, Alep-Est** ou **Homs** ont été entièrement dévastées par les bombardements.

Les experts parlent de la **contamination des sols en milieu urbain** comme d'un « mille-feuilles d'explosifs », nécessitant des opérations de décontamination particulièrement complexes.

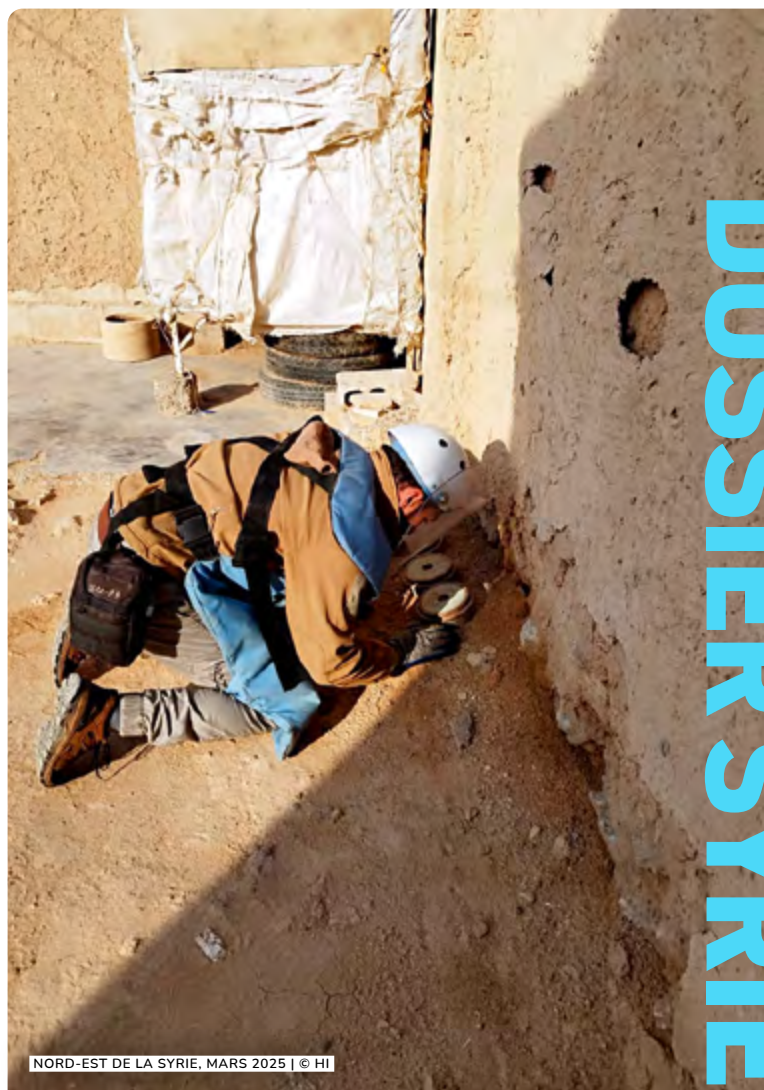
Chute du régime de Bachar al-Assad : et après ?

Dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 décembre 2024, **le dictateur syrien Bachar al-Assad est tombé**. Après 24 années au pouvoir, son départ a marqué la fin d'une ère sanglante dans l'histoire du pays. Mais cette fin laisse aussi derrière elle un pays exsangue.

DEPUIS LA FIN DE L'ANNÉE 2024, UNE RECRUESCENCE DU NOMBRE DE PERSONNES BLESSÉES.

Des milliers de Syriens reviennent aujourd'hui dans leur pays. Ce retour est pour beaucoup synonyme d'espoir, après des années d'exil forcé. Toutefois il n'est pas sans danger :

- Les accidents sont en hausse depuis la fin de l'année 2024. Entre décembre 2024 et fin février 2025, les mines et les restes explosifs de guerre ont fait au moins 628 victimes, ce qui représente plus des deux tiers du nombre total de victimes en Syrie pour l'ensemble de l'année 2023.
- Depuis novembre 2024 et le retour à un calme relatif, 136 champs de mines et points de présence de mines ont été nouvellement identifiés à Idlib, Alep, Hama, Deir ez-Zor et Lattaquié.
- La Syrie, non signataire du Traité d'Ottawa, a enregistré 933 victimes de mines et de restes explosifs de guerre, selon le dernier rapport de l'Observatoire des mines, ce qui en fait le deuxième pays ayant enregistré le plus de victimes au monde, derrière le Myanmar.



NOOR BIMBASHI *GRAND TÉMOIN* *DES PYRAMIDES DE CHAUSSURES 2025*



PLACE DES NATIONS, GENÈVE, SUISSE, MARS 2025 | © HI

NOOR BIMBASHI

Noor Bimbashi est conseillère en matière de plaidoyer et de stratégie pour le programme de HI en Syrie. Elle est notamment spécialisée dans les domaines de l'action humanitaire contre les mines, l'action humanitaire inclusive et le Droit international humanitaire.

Palestinienne profondément engagée, Noor travaille dans le secteur humanitaire depuis plus de 10 ans. Auparavant, elle a été spécialiste du plaidoyer au sein du Réseau des ONG palestiniennes, puis responsable du plaidoyer pour le programme de HI en Palestine.

Aujourd'hui, elle dirige également des travaux de recherche et d'élaboration de politiques sur l'accès aux services pour les personnes handicapées et les groupes vulnérables. Noor est membre du conseil d'administration de plusieurs organisations de la société civile travaillant sur les droits des femmes, la participation civique et l'action humanitaire.

Sept mois après la chute du régime de Bachar el-Assad, quelle est la situation actuelle en Syrie ?

La Syrie a ouvert un nouveau chapitre fin 2024, mais la crise humanitaire est loin d'être terminée. Près de 14 ans après le début du conflit, les souffrances continuent. Aujourd'hui, 16,5 millions de personnes dépendent encore de l'aide humanitaire. Dans tout le pays, les gens sont confrontés à des déplacements continus, à l'insécurité, à l'aggravation de la pauvreté et à un paysage contaminé par des engins explosifs qui menacent des vies tous les jours.

Les violences récentes dans des zones telles que Suwaïda et la côte, ainsi que les tensions régionales croissantes, ont encore aggravé la situation humanitaire.

Le financement de l'aide humanitaire a considérablement diminué et de nombreuses communautés sont toujours privées des services les plus élémentaires, notamment l'eau potable, l'électricité et les soins de santé. Dans le même temps, un nombre croissant de familles déplacées reviennent, souvent dans des zones dévastées par le conflit et dépourvues d'infrastructures de base, de services médicaux et de sécurité en raison d'une contamination généralisée.

La menace des engins explosifs reste l'une des principales préoccupations en matière de sécurité pour les familles qui retournent dans leur région d'origine. Si les rapatriés sont confrontés à d'immenses défis et à des crises qui se succèdent, la résilience du peuple syrien offre une lueur d'espoir. Les communautés locales, la société civile et les acteurs humanitaires multiplient les efforts pour se soutenir mutuellement, reconstruire les moyens de subsistance et rétablir un sentiment de normalité.

Quelle est la nature de la contamination en Syrie ?

La Syrie est l'un des pays les plus contaminés au monde. Les mines terrestres, les munitions non explosées (UXO) et les engins explosifs improvisés (EEI) continuent de menacer des vies et de bloquer le rétablissement. Plus de 15,4 millions de personnes risquent d'être blessées ou tuées et ont un besoin urgent de soutien par le biais de l'action contre les mines, y compris le déminage, la sensibilisation aux risques et l'assistance aux victimes.

Entre décembre 2024 et fin juillet 2025, plus de 1 200 personnes ont été tuées ou blessées par des engins explosifs en Syrie. Une victime sur trois est un enfant. Sur les 632 accidents enregistrés, 387 se sont produits sur des terres agricoles ou des zones de pâturage, faisant 282 morts et 395 blessés. Rien qu'à Deir-ez-Zor, 151 accidents ont été signalés, faisant 117 morts et 165 blessés. Idlib et Alep ont connu plus de 200 accidents combinés.

Les familles déplacées retournent dans les zones qui ont été le théâtre de combats intenses, sans cartes, sans panneaux d'avertissement ni informations fiables. Les terres contaminées les empêchent d'atteindre leurs maisons, leurs écoles, leurs centres de santé et leurs terres agricoles. Cette situation met constamment des vies en danger et rend l'acheminement de l'aide humanitaire et les efforts de redressement extrêmement difficiles.

Selon l'enquête sur l'impact communautaire menée par HI, 83 % des communautés que nous aidons sont affectées par des engins explosifs, avec plus de 1 200 accidents signalés dans le nord-ouest de la Syrie et 128 dans le nord-est, rien qu'en 2024.

Quelles sont les conséquences de la contamination des terres pour les civils ?

Les munitions explosives infligent des dommages dévastateurs et souvent irréversibles, provoquant des lésions traumatiques, des handicaps permanents, des amputations et, trop souvent, la perte de vies humaines. Au-delà du bilan humain immédiat, ces armes déchirent le tissu social de communautés entières, faisant peser sur les familles d'immenses charges émotionnelles, économiques et de soins. Chaque blessure n'est pas seulement une tragédie personnelle, mais un rappel brutal de la nécessité urgente d'empêcher l'utilisation de ces dispositifs aveugles et inhumains.

La contamination isole les communautés en les privant de l'accès aux terres agricoles, aux écoles, aux centres de santé, aux marchés et aux points d'eau. Elle piège les familles, contraintes de rester déplacées, empêche la reconstruction et sape tout sentiment de sécurité ou de stabilité. En 2025, seuls 57 % des hôpitaux et 37 % des centres



MOHAMED AL NASAN EST ORIGINAIRE DE MAARAT-AL- NAASAN, SITUÉ DANS LA PROVINCE D'IDLEB. EN 2020, ALORS QU'IL JOUAIT DANS SON JARDIN, UN RESTE D'ENGIN EXPLOSIF A EXPLODÉ SOUS SES PIEDS. IL A DÛ ÊTRE AMPUTÉ SOUS LE GENOU DROIT. IL EST SUIVI EN RÉADAPTATION PAR L'HÔPITAL AQRABAT, PARTENAIRE DE HI EN SYRIE. IL A MAINTENANT UNE PROTHÈSE DE JAMBE QUI L'AIDE À SE DÉPLACER ET À JOUER AVEC SES AMIS.

AQRABAT, SYRIE, SEPTEMBRE 2024 | © A. RAHHAL / HI

de soins de santé primaires en Syrie étaient pleinement opérationnels, ce qui limite encore l'accès aux soins dans les zones contaminées et signifie que les victimes d'engins explosifs ne reçoivent souvent pas le traitement dont elles ont besoin de toute urgence.

Les enfants sont particulièrement vulnérables parce qu'ils grandissent dans des environnements où le jeu, l'apprentissage et les mouvements quotidiens sont marqués par la peur. Le bilan psychologique est immense. Les parents marchent dans l'inquiétude permanente et les enfants apprennent où ne pas mettre les pieds. Pour les personnes handicapées ou blessées par des explosifs, les services de base sont encore plus inaccessibles.

Les réductions drastiques du financement humanitaire ont aggravé l'ensemble des besoins. L'action humanitaire contre les mines reste l'un des secteurs les moins bien financés de la réponse à la crise syrienne. Pourtant, il est essentiel de souligner que l'action antimines est une condition préalable pour permettre des retours en toute sécurité, restaurer les services de base et soutenir les efforts de redressement à long terme en Syrie.

Existe-t-il des problèmes spécifiques liés aux mines terrestres dans le pays ?

Oui, la Syrie, non signataire du Traité d'Ottawa, est confrontée à des problèmes urgents et profondément liés aux mines terrestres.

Les régions les plus touchées sont Deir ez-Zor, Raqqa, les zones rurales d'Alep et les zones situées dans les gouvernorats de Hama et de Homs. Ces territoires ont été lourdement minés pendant le conflit armé, souvent pour bloquer les déplacements, contrôler les itinéraires clés ou défendre les positions militaires. Aujourd'hui, cet héritage continue d'isoler les communautés, d'empêcher les retours

en toute sécurité et d'entraver l'accès aux écoles, aux soins de santé et aux terres agricoles. L'absence de cartographie, de marquage et de clôtures systématiques exacerbe les risques et entrave les opérations de déminage.

Bien que la Syrie ait adhéré à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) en 2001, elle n'a pas encore rejoint des protocoles essentiels, notamment le protocole II modifié sur les mines terrestres et les pièges, et le protocole V sur les restes explosifs de guerre. Cette adhésion limitée est loin d'être conforme aux normes humanitaires internationales établies et laisse des lacunes critiques en matière de responsabilité et de protection des civils.

Alors que le dialogue mondial autour du Traité d'Ottawa reprend de la vigueur, la Syrie nous rappelle brutalement le coût humain de la non-conformité. L'utilisation et la présence continues de mines terrestres exigent une attention internationale urgente, un plaidoyer soutenu et un nouvel engagement en faveur de l'universalisation de l'interdiction de ces armes qui frappent sans discrimination. Renforcer l'engagement de la Syrie vis-à-vis des instruments juridiques internationaux n'est pas seulement un impératif humanitaire, c'est une étape vitale vers une paix durable, le rétablissement et la justice pour les communautés affectées.

Dans ce contexte, que font les équipes de HI en Syrie ?

En Syrie, HI déploie une action globale contre les mines, qui repose sur quatre piliers : la dépollution, la sensibilisation aux risques liés aux engins explosifs, l'assistance aux victimes et le plaidoyer.

- Des opérations de déminage sont menées dans des zones fortement touchées telles que

Raqqa, Deir ez-Zor et Hasakeh. Les équipes utilisent des méthodes manuelles et des techniques de déminage des zones de combat pour retirer les mines terrestres et les munitions non explosées des anciennes lignes de front, des écoles et des terres agricoles.

- Parallèlement, HI organise des séances de sensibilisation aux risques dans plusieurs gouvernorats, notamment à Alep, à Idlib et dans le nord-est. Ces sessions sont organisées en priorité dans les endroits à haut risque, tels que les postes frontières et les zones de retour, afin d'aider les civils à reconnaître et à éviter les menaces explosives.
- En tant qu'agence hôte de la zone de responsabilité de l'action humanitaire contre les mines en Syrie, HI soutient également la cartographie de la contamination, assure la coordination avec les acteurs de la lutte antimines et aide à établir les priorités en matière de déminage en fonction des besoins.
- HI fournit également des services d'assistance aux victimes (réadaptation physique, soutien psychosocial, moyens de subsistance inclusifs) aux survivants et aux personnes handicapées.

Pour la seule année 2024, les équipes de déminage de HI ont déminé un total de 505 248 mètres carrés par des méthodes sous-marines, manuelles et mécaniques. Cela comprend 16 532 mètres carrés d'eau peu profonde dans l'Euphrate et 488 716 mètres carrés de terres contaminées.

LE RETOUR DES MINES ANTIPERSONNEL

QU'EST-CE QU'UNE MINE ?

UNE MINE ANTIPERSONNEL EST UN ENGIN PLACÉ SOUS OU SUR LE SOL, CONÇU POUR EXPLOSER DU FAIT DE LA PRÉSENCE, DE LA PROXIMITÉ OU DU CONTACT D'UNE PERSONNE ET DESTINÉE À METTRE HORS DE COMBAT, BLESSER OU TUER UNE OU PLUSIEURS PERSONNES.¹

Les mines sont, par essence, **contraires au Droit international humanitaire (DIH)**, car elles sont « indiscriminées », c'est-à-dire incapables de faire la différence entre un civil et un militaire. Or, le principe de la distinction entre civils et combattants constitue l'un des principes fondamentaux du DIH.

LES MINES INTERDITES PAR LE TRAITÉ D'OTTAWA :

- Les mines antipersonnel
- Les mines « improvisées » : de fabrication artisanale, elles peuvent fonctionner comme les mines antipersonnel

LES MINES NON CONCERNÉES PAR LE TRAITÉ² :

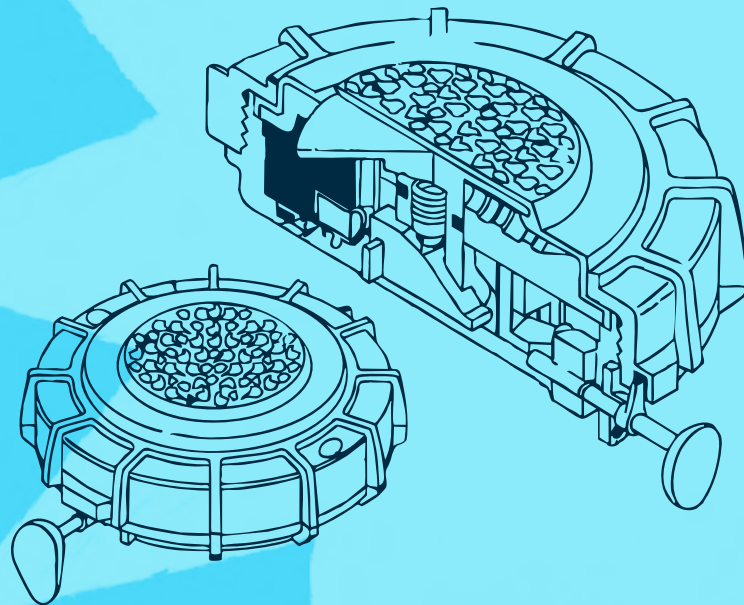
- Les mines conçues pour exploser du fait de la présence, de la proximité ou du contact d'un véhicule et non d'une personne (mines anti-chars, mines anti-véhicules)
- Les « dispositifs anti-manipulation » équipant les mines anti-véhicules pour empêcher leur retrait
- Les engins « télécommandés », dont l'explosion ne peut être déclenchée que manuellement par un combattant

L'INQUIÉTANTE RECRUDESCENCE DES MINES ANTIPERSONNEL

LE RETOUR DES MINES ANTIPERSONNEL EN EUROPE

Depuis fin 2024 et au fil des derniers mois, le Traité d'Ottawa a subi des coups de boutoir majeurs : non-respect des engagements contenus dans le traité, annonces de production et de livraison de mines, sorties de plusieurs États signataires du traité.

Ces développements témoignent d'une volonté de remilitarisation en Europe, nourrie par une inquiétude accrue des États en matière de sécurité.



LES CONSÉQUENCES DE L'USAGE DES MINES

CES REVIREMENTS SONT SYNONYMES D'UNE ÉROSION INQUIÉTANTE DES NORMES ET ENVOIENT UN SIGNAL DÉSASTREUX À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.

Le Traité d'Ottawa, comme les autres traités de désarmement, n'est pas valable uniquement en temps de paix. S'en retirer quand il devient contraignant en période de tension ou de conflit, c'est tourner le dos à son objectif premier : protéger les civils.

Si les mines sont à nouveau utilisées, les conséquences à court et long termes seront dramatiques.

CONSÉQUENCES HUMANITAIRES

Les mines antipersonnel font 84 % de victimes civiles, dont 37 % d'enfants, d'après les données du Rapport 2024 de l'Observatoire des mines. En moyenne, on estime que 50 % des décès surviennent dans les heures qui suivent l'explosion.

Les mines antipersonnel, une fois posées dans le sol, peuvent continuer de tuer, mutiler et représenter une menace pour les civils durant des décennies après la fin des conflits.

Elles entravent également l'accès aux services essentiels (santé, éducation) et empêchent le développement socio-économique des régions contaminées, notamment par l'impossibilité de cultiver les terres.

CHRONOLOGIE

2024

NOVEMBRE

Les États-Unis – qui ne sont pas parties au Traité d'Ottawa mais qui en respectaient jusqu'ici les obligations – ont réalisé deux transferts de mines antipersonnel à l'Ukraine. Les États-Unis ont également fourni à l'Ukraine à sept reprises depuis 2023 des armes à sous-munitions, une autre arme interdite (Traité d'Oslo).

2025

MARS

- 18 mars : les pays baltes, la Pologne, la Finlande, l'Ukraine ont annoncé dans une déclaration commune leur volonté de se retirer du Traité d'Ottawa.
- 20 mars : la Pologne a également annoncé en mars qu'elle lancerait la production d'un million de mines terrestres, ce qui n'avait pas été vu en Europe depuis les années quatre-vingt. Le pays a été suivi par la Lituanie, qui a annoncé en juillet dernier qu'elle allait relancer sa production de mines.

JUIN

- 26 juin : le Parlement polonais a voté pour le retrait du pays du Traité d'Ottawa.
- 29 juin : l'Ukraine, par la voix de son Président Volodymyr Zelensky, a annoncé la signature d'un décret visant à amorcer le retrait du pays du Traité d'interdiction des mines antipersonnel.

JUILLET

- 1^{er} juillet : la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie ont voté pour se retirer définitivement du Traité d'Ottawa et ont formellement notifié leur retrait auprès des Nations Unies. Ce dernier sera effectif six mois après cette date.
- 10 juillet : la Finlande a formellement notifié son retrait auprès des Nations Unies.



OMAIID ALORS ÂGÉ DE 5 ANS A ÉTÉ BLESSÉ PAR UNE MINE ANTIPERSONNEL ET A DÛ ÊTRE AMPUTÉ.

PROVINCE DE KUNDUZ, AFGHANISTAN, CENTRE DE RÉÉDUCATION DE HI JUIN 2024 | © E. BLANCHARD / HI

1. Telle que définie par le Traité d'interdiction des mines antipersonnel, le Traité d'Ottawa | 2. CICR. (2014). Convention de 1997 sur l'interdiction des mines antipersonnel

LES VISAGES DERRIÈRE LES ACCIDENTS CAUSÉS PAR LES MINES



PROVINCE DE KUNDUZ, AFGHANISTAN, JUIN 2024 | © E. BLANCHARD / HI

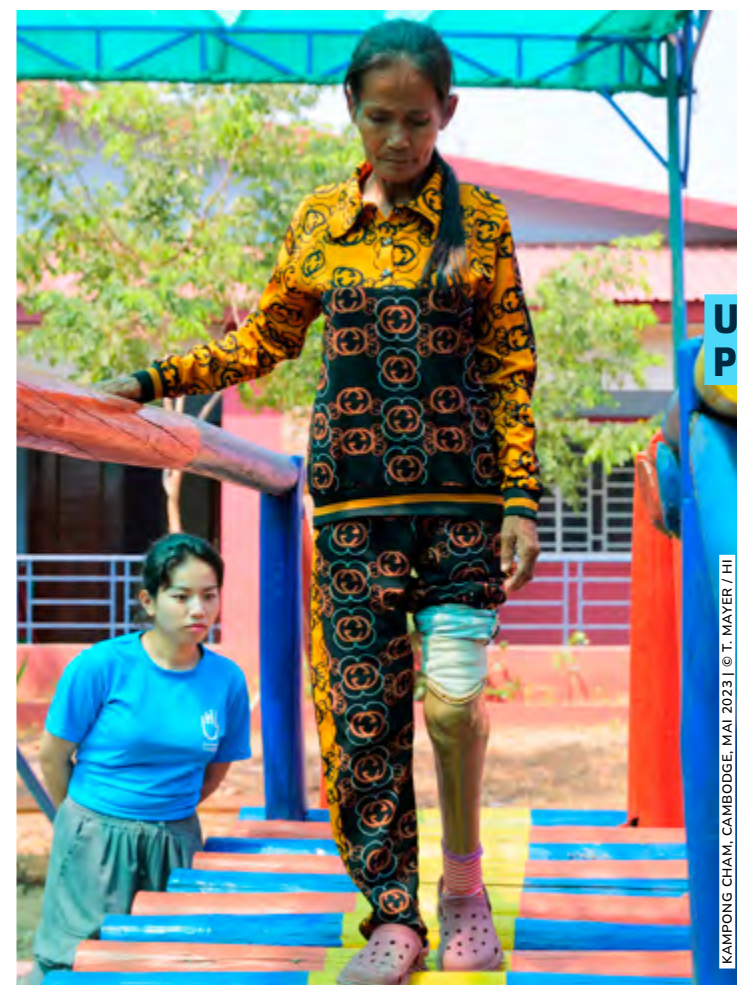
L'URGENT BESOIN DE SERVICES DE RÉADAPTATION COMPLETS

OMAID AFGHANISTAN

En 2017, alors qu'il jouait avec ses amis dans la province de Kunduz, Omaid, 5 ans, a marché sur une mine antipersonnel abandonnée. L'explosion qui a suivi a entraîné la perte de sa jambe droite et a changé sa vie à jamais. Il a été amputé au-dessus du genou.

HI lui a fourni des services de kinésithérapie et lui a donné des béquilles en 2022. Depuis 2017, il aurait dû bénéficier d'une prothèse de la part du Comité international de la Croix-Rouge (seul atelier de fabrication de prothèses dans la région) mais sa famille n'a jamais pu s'y rendre à cause de sa mauvaise situation économique et de l'insécurité.

Actuellement, le jeune homme se déplace à l'aide d'une béquille axillaire. En mai 2024, il a bénéficié d'exercices (abduction, extension de la hanche) pour prévenir les problèmes de contracture, jusqu'à ce qu'il reçoive sa prothèse. Son histoire souligne le besoin urgent de services de réadaptation complets, notamment d'appareillage et de kinésithérapie, pour améliorer la qualité de vie des personnes.



KAMPONG CHAM, CAMBODGE, MAI 2023 | © T. MAYER / HI

KUY NAVY CAMBODGE

UNE PROTHÈSE POUR REGAGNER SON AUTONOMIE

En 1986, Kuy Navy a perdu sa jambe à cause d'une mine antipersonnel. Depuis 2010, elle est une patiente au centre de réadaptation de HI à Kampong Cham au Cambodge, où elle peut faire changer sa prothèse et recevoir des services de réadaptation. Sa première prothèse a été taillée dans du bois et attachée à l'aide d'une lanière de cuir.

Kuy Navy est aujourd'hui mère de trois fils et travaille dur pour nourrir sa famille. Grâce aux soins auxquels elle a accès, elle et son mari (qui a également perdu une jambe et vit avec une prothèse) ont pu acheter un petit magasin où ils vendent des boissons et de la nourriture. Pour cela, elle cultive des fruits et des légumes derrière sa maison.



BACHIR, IRAK, SEPTEMBRE 2019 | © SHWAN NAWZAD / HI

ABDULLAH YÉMEN

« CELA M'A AIDÉ À CROIRE EN MON AVENIR »

En 2018, à l'âge de 20 ans, Abdullah a marché sur une mine alors qu'il tentait de sauver deux camarades au front. Il était parfaitement conscient du danger lorsqu'il s'engagea dans le champ de mines : l'explosion lui arracha le pied droit et des éclats lui transpercèrent le corps. Après son acte héroïque, Abdullah, désespéré ne savait pas comment continuer à vivre.

Mais aujourd'hui, il est père de famille, exerce de petits métiers et joue au football - avec sa prothèse. L'équipe de réhabilitation de HI à Aden, au Yémen, a pris en charge le traitement d'Abdullah. Il bénéficie gratuitement d'une prothèse, d'un soutien psychosocial et de soins de kinésithérapie (physiothérapie). « Cela m'a aidé à croire en mon avenir », a déclaré le jeune homme de 26 ans.

INTERVIEW

« LES MINES ANTIPERSONNEL SONT INDISPENSABLES » : LE MYTHE DE L'EFFICACITÉ MILITAIRE DES MINES

SI L'ON PEUT COMPRENDRE LES INQUIÉTUDES SÉCURITAIRES DES ÉTATS QUI SE RETIRENT DU TRAITÉ D'OTTAWA, LES MINES ANTIPERSONNEL NE PEUVENT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME UNE RÉPONSE AU NOUVEL ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ.

Les mines antipersonnel ne protègent pas les populations, elles les mettent en danger pour des générations. Elles ne protègent pas les frontières, elles les transforment en pièges mortels.



GARY TOOMBS

Expert en neutralisation des explosifs et munitions

Ancien membre de l'armée britannique, Gary Toombs explique dans quelle mesure les mines, sont aujourd'hui devenues obsolètes par les outils militaires modernes et n'offrent qu'une perturbation temporaire pour l'armée adverse, en plus de leur coût humanitaire et financier considérable.

Qu'est-ce qui rend les mines particulièrement insidieuses ?

Il y a un déséquilibre entre le coût et les conséquences : les mines antipersonnel peuvent être produites pour seulement 3 dollars, alors que le coût pour localiser puis enlever une seule mine en sécurité peut dépasser 1 000 dollars. Au-delà du bilan humain, les mines terrestres infligent également des dommages environnementaux à long terme, polluant les sols, contaminant les sources d'eau et rendant de vastes étendues de terre inutilisables pendant des décennies.

Les mines terrestres sont-elles toujours efficaces pour bloquer l'avancée des troupes, comme le soutiennent les États qui envisagent de se retirer du traité d'Ottawa ?

Les mines terrestres ont toujours été utilisées pour bloquer ou ralentir l'avancée des troupes ennemies. Mais leur efficacité dans les guerres modernes est considérablement réduite en raison des progrès technologiques.

Les armées modernes utilisent désormais des capacités de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectifs et de reconnaissance (ISTAR), notamment l'imagerie satellite, les drones et les capteurs terrestres qui leur permettent de détecter les concentrations de troupes et de surveiller l'activité de l'ennemi en temps réel. Ces technologies permettent d'identifier les champs de mines au moment de leur mise en place, qui ne peuvent ainsi plus être secrètes ou tactiquement imprévisibles.

En outre, les équipements militaires de franchissement, tels que les chartrues à mines, les rouleaux, les charges explosives et les véhicules blindés du génie, peuvent dégager des voies « sûres » à travers les champs de mines, rapidement et sous le feu de l'ennemi.

Les mines antipersonnel, autrefois considérées comme une menace persistante pour les troupes ennemies, n'offrent aujourd'hui qu'une perturbation temporaire et non un retard décisif.

Par exemple, les véhicules de franchissement Leopard 2R de la Finlande ont rapidement et à plusieurs reprises déminé à des fins militaires des champs de mines posés par les Russes au cours de la guerre actuelle en Ukraine. Ces opérations démontrent que même les champs de mines les plus denses peuvent être pénétrés presque immédiatement avec l'équipement et la planification adéquats.

En bref, aucun champ de mines ne peut arrêter une force déterminée et technologiquement compétente. Les mines terrestres sont devenues au mieux un inconvénient tactique, et non un obstacle. Elles ont été rendues obsolètes par la vitesse, la précision et la puissance des outils militaires modernes de percée.

Comment les mines terrestres sont-elles utilisées ?

Il existe quatre types principaux de champs de mines militaires :

- champs de mines factices : utilisés pour simuler des champs de mines réels et dissuader les mouvements
- champs de mines tactiques : placés pour influencer les opérations de l'ennemi
- champs de mines de nuisance : conçus pour harceler et ralentir les forces
- champs de mines de protection : pour défendre les positions

Les mines terrestres sont rarement utilisées seules. Elles sont accompagnées de larges ceintures d'obstacles (obstacles antichars en béton, fossés pour chars, puissance de feu défensive...).

Les mines terrestres « non persistantes » sont-elles plus sûres ?

Absolument pas. Même lorsqu'elles sont conçues pour s'autodétruire ou s'autodésactiver, ces mines continuent de tomber en panne à des taux alarmants. Par exemple, les tests effectués par les États-Unis sur le système de mines CBU-89 « Gator » ont révélé des taux de défaillance compris entre 6 % et 21 %, ce qui dépasse de loin la limite de 0,1 % acceptée au niveau international dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCW). Même un taux d'échec prudent de 2 % dans un champ de mines télécommandé de 1 000 engins signifie 20 engins explosifs actifs, non comptabilisés, chacun constituant un danger mortel pour les civils et les démineurs longtemps après la fin du conflit.

De plus, nombre de ces mines dites « intelligentes » contiennent des détonateurs électroniques, des batteries ou des mécanismes d'autodestruction qui les rendent encore plus dangereuses à déminer. Ces systèmes peuvent tomber en panne de manière imprévisible et, au lieu d'être simplement inertes, ils peuvent exploser lors de leur manipulation.

Si nous disposions de cartes précises de l'emplacement de chaque mine terrestre, cela ne faciliterait-il pas le déminage et ne réduirait-il pas les risques pour les civils ?

En théorie, oui, en pratique, non. Les mouvements du sol dus à la pluie, à l'érosion, aux inondations, au gel ou à l'activité animale peuvent déplacer les mines terrestres de leur position initiale. En Bosnie-Herzégovine, des décennies après la guerre, de nombreux champs de mines « cartographiés » nécessitent encore un déminage manuel complet, car les positions des mines ne correspondent plus aux coordonnées d'origine. En outre, la précision du GPS est elle-même limitée, en particulier sur les terrains accidentés ou dans une végétation dense.

C'est pourquoi les normes de l'action contre les mines exigent le déminage et la confirmation, sur la base de preuves, indépendamment de la cartographie.

Si les drones et les études aériennes sont devenus des outils précieux pour identifier les caractéristiques du terrain et détecter les signes de pose de mines, ils ne peuvent pas encore détecter efficacement les mines antipersonnel enfouies, notamment celles en plastique ou contenant très peu de métal.

En Ukraine, les opérateurs ont indiqué que les champs de mines posées par les

Russes étaient parfois cartographiés sur des documents capturés ou des images de drones, mais qu'en raison de l'évolution rapide des conditions météorologiques et des mouvements sur le champ de bataille, il n'était pas possible de se fier à ces cartes.

Alors, une carte des zones minées peut-elle être utile ? Oui, pour planifier et établir les priorités. Mais elle ne peut se substituer au déminage manuel minutieux, aux chiens détecteurs de mines, aux moyens mécaniques et aux détecteurs de métaux.

Voyez-vous des pays développer des alternatives aux mines antipersonnel ?

Il existe aujourd'hui des alternatives bien plus efficaces que les mines antipersonnel, des solutions qui peuvent dissuader, détecter et retarder les incursions hostiles sans laisser de traces mortelles pour les civils. À la place des mines terrestres, les armées et les forces de sécurité modernes explorent désormais d'autres utilisations :

- Les systèmes de détection d'intrusion basés sur des capteurs (sismiques, acoustiques, infrarouges), qui peuvent suivre les mouvements sans danger physique.
- Les stations d'armes télécommandées (ROWS), qui sont en boucle humaine, c'est-à-dire qu'une personne doit autoriser tout engagement, ce qui garantit la responsabilité, la discrimination et le respect des principes de proportionnalité et de distinction prévus par le Droit international humanitaire.
- Des systèmes aériens sans pilote (UAS) et des drones qui fournissent une couverture de renseignement, de surveillance et de reconnaissance persistante.
- Des patrouilles mobiles soutenues par des analyses alimentées par l'IA qui hiérarchisent les menaces et surveillent les changements environnementaux en temps réel.

Contrairement aux mines terrestres, ces systèmes peuvent être désactivés ou redéployés sans poser de risque à long terme pour les civils ou l'environnement.

Les technologies décrites offrent tous les avantages tactiques des mines terrestres antipersonnel, sans le coût humanitaire. Il est temps de mettre au rebut les armes obsolètes et aveugles et d'adopter des outils qui offrent à la fois sécurité et responsabilité.



KUNDUZ, AFGHANISTAN, JUIN 2024 | © E. BLANCHARD / HI

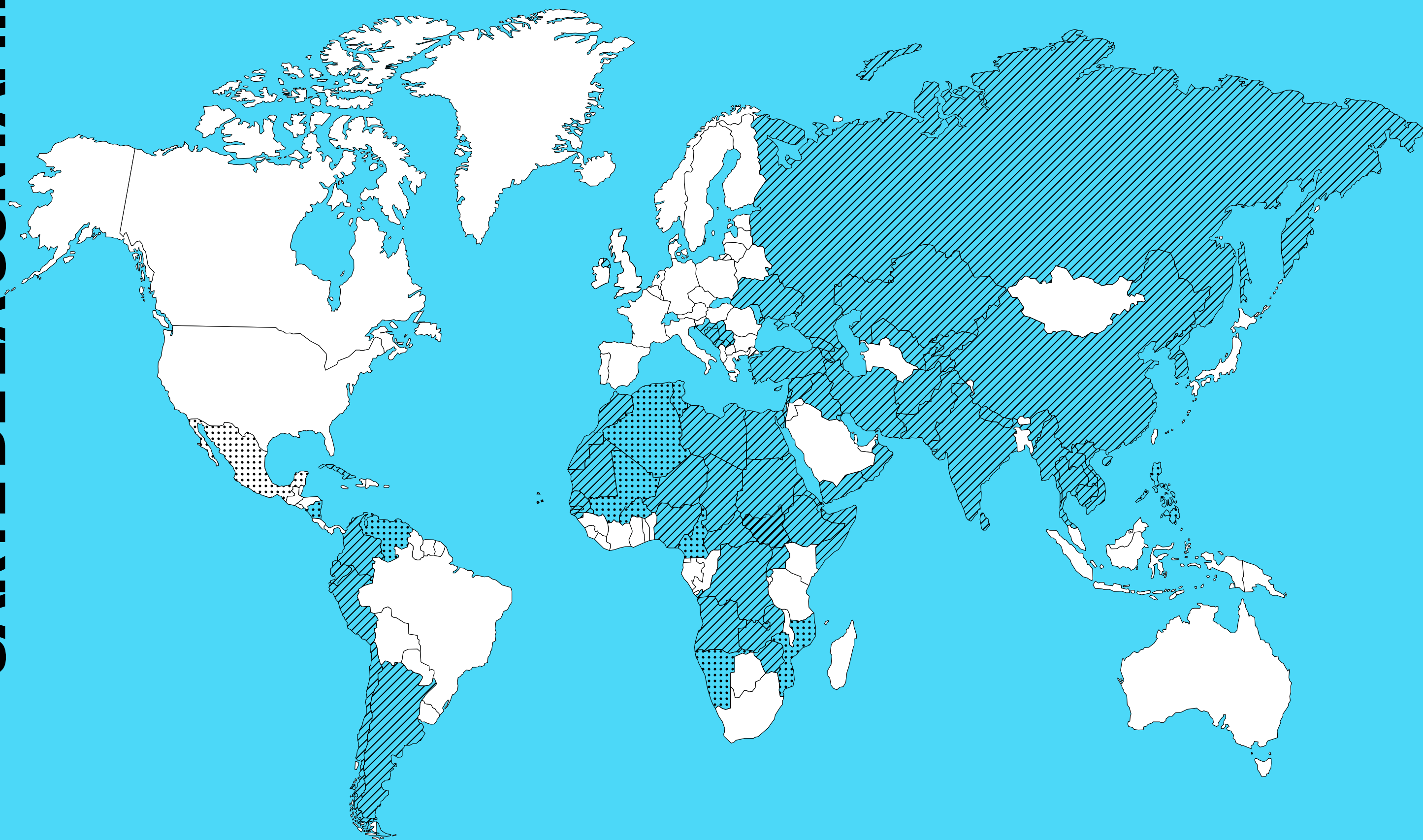
Sommes-nous confrontés à un réel besoin défensif ou s'agit-il d'une simple manœuvre politique ?

Les pays ont des préoccupations légitimes en matière de sécurité, en particulier le long des frontières contestées ou dans les zones de conflit. Mais il ne faut pas écarter la dimension politique de ce type de décision :

Bien que les besoins en matière de sécurité soient réels, le recours aux mines terrestres n'est pas une solution militaire rationnelle, c'est un geste symbolique, souvent ancré dans une doctrine obsolète ou une pression politique intérieure plutôt que dans l'efficacité militaire. Il est essentiel que les armées modernes se tournent vers des alternatives conformes au Droit international humanitaire.

La poursuite de l'utilisation ou de la justification des mines antipersonnel n'est pas le reflet d'un besoin militaire moderne ; il s'agit d'un manque d'imagination, d'expertise militaire et de responsabilité.

Pays dans lesquels une contamination a été confirmée ou suspectée



LES PAYS LES PLUS TOUCHÉS PAR LES MINES ANTIPERSONNEL EN 2024



UN QUART DU TERRITOIRE
EST CONTAMINÉ

VELKA KOMYSHUVAKHA, UKRAINE, OCTOBRE 2023 | © M. MONIER / HI

UKRAINE RÉGION DE KHARKIV

Depuis l'escalade du conflit avec la Russie, le pays est devenu l'un des territoires les plus contaminés au monde. On estime qu'environ un quart du territoire (139 000 km²) est truffé de mines antipersonnel et d'autres munitions explosives mortelles.

Les forces russes sont accusées d'avoir utilisé au moins 13 types différents de mines antipersonnel, tandis que des cas d'utilisation de mines par les forces ukrainiennes ont également été signalés, notamment près d'Izium en 2022.

En 2024, 580 victimes ont été recensées par l'Observatoire des mines antipersonnel – un chiffre sûrement inférieur à la réalité. Rien qu'en mai 2025, 53 civils ont été tués ou blessés, soit plus du triple de la moyenne mensuelle des mois précédents.⁴

Le 29 juin 2025, l'Ukraine a annoncé son retrait du Traité d'Ottawa, qu'elle avait ratifié en 2005. Parallèlement, les États-Unis ont transféré des mines à l'Ukraine à deux reprises en 2024. Ces développements marquent officiellement l'abandon des engagements du pays contre les mines antipersonnel.

Pourtant, depuis 2021, le nombre de victimes civiles liées aux mines a été multiplié par 10. En réponse à cette crise, l'Ukraine est devenue le premier pays bénéficiaire de l'aide internationale en matière d'action antimines, avec 308,1 millions de dollars reçus, soit 39 % des fonds mondiaux alloués par les bailleurs de fonds.

4. HI. Contamination liée aux engins explosifs en Ukraine : une menace existentielle de long terme pour les civils. Juin 2025. https://www.handicap-international.fr/sn_uploads/fck/Rapport-Contamination-en-Ukraine_HI_Juin2025_FR.pdf



BACHIR, IRAK, SEPTEMBRE 2019 | © SHWAN NAWZAD / HI

AFGHANISTAN KANDAHAR

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE DÉMINAGE EN CHUTE LIBRE

En 2023, l'Afghanistan a enregistré 651 victimes (morts ou blessés) liées aux mines antipersonnel et aux restes explosifs de guerre. Il s'agit du troisième pays le plus touché au monde, et du premier parmi les États signataires du Traité d'Ottawa.

Fin 2023, la superficie contaminée par les mines s'élevait à 176,33 km². Les mines improvisées sont majoritairement présentes, suivi par les mines antipersonnel, les mines anti-véhicules et les restes explosifs de guerre.

Depuis le retour des Talibans en 2021, le pays peine à attirer des financements pour ses programmes de déminage et de prévention. Malgré une très forte contamination et un nombre de victimes de mines et restes explosifs de guerre les plus élevés au monde, l'Afghanistan a connu en 2024 une réduction des financements internationaux pour ses programmes de déminage et de prévention de 40 millions de dollars, soit plus de 20 % de son budget total.

MYANMAR EX-BIRMANIE

LE PLUS GRAND NOMBRE DE VICTIMES DE MINES AU MONDE

Depuis le coup d'État militaire de février 2021, le Myanmar est plongé dans un conflit armé généralisé entre les forces armées du Myanmar et divers groupes armés non étatiques. Les deux parties au conflit utilisent et produisent des mines terrestres.

En 2023, 1 003 victimes ont été recensées (morts ou blessés), plaçant le Myanmar en tête des pays nonsignataires du Traité d'Ottawa ayant enregistré le plus grand nombre de victimes civiles.

L'étendue de la contamination par les mines terrestres n'est pas précisément connue, mais est probablement très importante. Selon les dernières estimations, 51 % du territoire est touché. Cette situation rend l'agriculture, l'aide humanitaire et la vie quotidienne extrêmement dangereuses. Tandis que les mines continuent de faire des victimes, les humanitaires se heurtent à de nombreux obstacles. L'accès restreint des ONG complique fortement les efforts d'enquêtes non techniques (pour déterminer les zones contaminées) et de déminage.

LE MANDAT DE HANDICAP INTERNATIONAL

Depuis 1982, Handicap International agit aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Dans près de 60 pays, nos équipes démontrent que des solutions existent pour améliorer leurs conditions de vie, favoriser leur inclusion dans la société et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Aujourd'hui, l'association déploie 480 programmes d'action à travers le monde.



SECOURIR

Aide d'urgence aux populations victimes de guerre, de catastrophes naturelles et humanitaires. **1 809 530 PERSONNES***
Plateforme logistique.



INCLURE

Insertion sociale, scolaire et professionnelle, moyens de subsistance. **733 362 PERSONNES***



DÉFENDRE

Promotion et défense des droits des personnes handicapées et des victimes de guerre.



APPAREILLER

Prothèses et rééducation physique des personnes handicapées. **604 716 PERSONNES***



PROTÉGER ET DÉMINER

Déminage humanitaire, éducation aux dangers des mines antipersonnel et des armes explosives. Réduction des risques de catastrophes naturelles et adaptation au changement climatique, protection contre les abus et les violences, action humanitaire inclusive, genre et handicap. **1 253 181 PERSONNES**



SOIGNER

Prévention des handicaps, santé maternelle et infantile, soutien psychologique. **934 468 PERSONNES***

* Bénéficiaires directs :

Personnes ayant reçu un bien ou un service dans le cadre d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2024.



CONTACT PRESSE

Clara Amati
06 98 65 63 94
c.amati@hi.org

SUIVEZ-NOUS

Facebook
Bluesky
Instagram
LinkedIn

EN SAVOIR PLUS

handicap-international.fr

pyramides-de-chaussures.fr

